



CFE-CGC NORAUTO
cfe-cgc-norauto.com



Effet inversement proportionnel à la volonté des partenaires sociaux de Branche !

Le 05 juillet 2011, la CFE-CGC finalisait la négociation de la Branche prévoyant l'augmentation des grilles salariales au 1er janvier 2012 pour les salariés relevant de la Convention Collective des Services de l'Automobile. Elle signait l'avenant 61 de la Convention Collective visant à augmenter les niveaux de ces grilles d'une valeur de 40 euros pour les employés et de 2,3% pour les Agents de Maîtrise et les Cadres. Cela représentait d'ailleurs une augmentation pouvant aller jusqu'à 2,8% pour les premiers échelons. Il s'agissait d'une évolution tout-à-fait appréciable au regard de l'inflation.

Le 05 septembre 2011, la CFE-CGC NORAUTO rencontrait la Direction de NORAUTO dans le cadre de la seconde réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) et formulait ses revendications, dont notamment une augmentation des rémunérations à hauteur de 2,8% à compter du 1er janvier 2012.

Le 26 septembre 2011, la Direction faisait part de ses propositions consistant en une augmentation de la masse salariale de l'entreprise à hauteur de 1,7% consacrée aux augmentations de salaires. Elle précisait que cette «enveloppe» comprenait elle-même une part d'un peu plus de 40% (identique en euros à l'année précédente) destinée aux «plus méritants»... La CFE-CGC NORAUTO exprimait sa surprise et demandait à la Direction comment elle comptait s'y prendre pour satisfaire les autres collaborateurs, c'est-à-dire ceux qui font leur travail correctement toute l'année et qui sont donc «conformes aux attentes de l'entreprise». La question était d'autant plus pertinente que près de la moitié des salariés ont une rémunération qui se situe au minimum de la grille de la Convention Collective, et ils devront, grâce à l'avenant 61 signé le 05/07/2011, être conventionnellement augmentés (entre 2,3 et 2,8%) début 2012. Quelle sera donc la part d'augmentation qui reviendra aux collaborateurs «conformes aux attentes» et qui sont déjà rémunérés au-dessus de la nouvelle grille ? Les cinq organisations syndicales adoptaient une position unanime et demandaient à la Direction de revoir ses propositions...

Le 30 septembre 2011, l'exercice fiscal de Norauto s'achevait avec une progression du chiffre d'affaires, et surtout une augmentation du résultat de l'entreprise. Quelques jours plus tôt, la Direction annonçait que la Société Norauto ne saurait être concernée par la distribution d'une prime sur les dividendes, du fait que les dividendes attribués aux actionnaires doivent être appréciés, non pas sur le périmètre de NORAUTO, mais au niveau du Groupe MOBIVIA (ces derniers n'étant pas en hausse).

Le 19 octobre 2011, dans le cadre de la 4ème réunion NAO, la CFE-CGC NORAUTO rencontrait à nouveau la Direction qui confirmait le budget d'augmentation des salaires à hauteur de 1,7% de la masse annuelle des salaires bruts, assorti, cette fois, d'une infime augmentation de l'enveloppe destinée à l'individualisation (+20 K€), et d'une légère augmentation de sa participation à un budget qui n'a aucun lien avec cette négociation...

La CFE-CGC NORAUTO, qui ne sera, bien évidemment pas signataire de ce projet d'accord inacceptable, s'est déclarée très inquiète des conséquences de ces mesures sur la motivation des collaborateurs de Norauto, notamment ceux dont la rémunération se situe au-dessus de la grille conventionnelle et qui ont réalisé durant l'année un travail «conforme aux attentes» (et pour lesquels il n'y a aucune recommandation). Elle a précisé à la Direction qu'il faudra «beaucoup de courage» aux managers pour expliquer à leurs collaborateurs, lors des entretiens annuels d'évaluation, l'inadéquation entre les efforts fournis et la reconnaissance. Non seulement l'encadrement sera durement affecté par cette politique salariale injuste, mais en plus, il devra supporter la double peine de l'endosser vis-à-vis de ses équipes...

La CFE-CGC NORAUTO prend acte de cette décision prise par la Direction et considère qu'il s'agit d'un effet inversement proportionnel à la volonté des partenaires sociaux de la Branche des Services de l'Automobile, qui ont su reconnaître les salariés, maintenir leur pouvoir d'achat et les fidéliser. Les collaborateurs de NORAUTO sont entièrement dévoués à l'entreprise et savent répondre chaque jour aux multiples demandes qui leur sont formulées, il n'est donc pas anormal qu'ils aspirent à un minimum de reconnaissance !

CFE-CGC NORAUTO

1ère FORCE SYNDICALE DE L'ENCADREMENT

www.cfe-cgc-norauto.com